



Faire venir ma tante de l'étranger car ma mère est malade

Par **darwish3**, le **11/06/2015** à **17:02**

Bonjour,
Ma mère a été diagnostiquée de la maladie d'Alzeihmeir il y a presque 2 ans maintenant. Sa maladie progresse et son neurologue nous conseille d'envisager des solutions pour éviter qu'elle ne reste seule à son domicile.
En effet, elle est veuve et ses 3 enfants (dont moi) ne sont pas domiciliés près d'elle pour des raisons professionnelles.
D'origine marocaine (mais de nationalité française), nous avons de la famille au Maroc.
Nous avons pensé à faire venir ma tante (soeur de ma mère) âgée de 42 ans, célibataire, sans emploi et sans enfant pour s'occuper de ma mère.
Est il tout d'abord possible de faire une demande de visa long séjour pour cette raison? Si oui, comment dois je m'y prendre pour faire cette demande et avoir un dossier solide?
Je vous remercie d'avance de votre réponse

Par **citoyenalpha**, le **14/06/2015** à **17:13**

Bonjour
la réponse est évidemment négative. Mais je pense que vous vous en doutez.
Restant à votre disposition